

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 27 février 2026
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune du Palais-sur-Vienne
n° 27906
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles
R.120-11, R.121-12 et R.123-10;
Vu la délibération en date du 18 février 2026 approuvant
le Plan local d'urbanisme du Palais-sur-Vienne;
Vu l'arrêté n° 87-2026-027-1005 du 29 janvier 2026,
portant révision du classement, source des
infrastructures de transports terrestres du
département de la Haute-Vienne;
Vu notamment le document annexé à l'arrêté
l'arrêté n° 87-2026-027-1005 du 29 janvier 2026,
avec la liste des zones classées du département de la
Haute-Vienne, et le plan de classement, source des
infrastructures de transports terrestres de la commune
du Palais-sur-Vienne;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les
arrivées du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune du Palais-sur-Vienne

ARRÊTÉ
ARTICLE 1. Les arrivées du Plan local d'urbanisme de la commune du Palais-sur-Vienne
sont mises à jour en ce qui concerne, annexé au présent arrêté.
A cet effet, a été reportée dans les arrivées du document, la décision suivante :
- l'arrêté n° 87-2026-027-1005 du 29 janvier 2026, portant révision du classement
source des infrastructures de transports terrestres du département de la Haute-
Vienne
ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents annexés à la délibération du
présent, à savoir le Palais-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole à la date du
présent arrêté.
ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie du Palais-sur-Vienne et au siège
de Limoges Métropole, durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 24/03/2026

Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 24 mars 2026

Le présent arrêté peut être l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal administratif compétent, composé dans un délai de deux mois à
compter de sa publication.

Recours devant le Tribunal administratif
du Palais-sur-Vienne
N° 27906-2026-027-1005

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune du Palais-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026



27906.pdf
(.pdf, 1,6 Mo)



TÉLÉCHARGER